

L'écho de Vagnas

en Ardèche méridionale



Mars 2021

Édito

VAGNASSIENNES, VAGNASSIENS,
Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Il est certain que, derrière une science très performante, nous nous sentions à l'abri d'une telle situation. Cette pandémie nous a, en quelque sorte, ramenés à notre condition humaine fragile et nous nous sommes aperçus que, dans l'adversité, pour faire face, nous avons besoin les uns des autres. Je souhaite ardemment que cette prise de conscience ne soit pas qu'un feu de paille et que, dès que tout aura l'air de s'arranger, nos vieux démons ne nous rattrapent pas.

Cette crise sanitaire a et aura des répercussions sociales lourdes notamment en terme d'emplois. Le conseil municipal travaille d'arrache-pied pour lancer les projets qu'il avait imaginé et même plus.

En effet, conscients des difficultés à venir, nous nous efforçons d'aller vite et de mettre sur pied d'autres projets de travaux afin que VAGNAS ne soit pas un acteur passif du plan de relance.

Pour terminer cet éditto, quelques lignes du poème « Mars » d'Alfred de Musset qui se veut d'actualité :

Le ruisseau n'est plus engourdi ;
La terre n'est plus dure :
Le vent qui souffle du midi
Prépare la verdure.

Par-dessus la haie en éveil,
Fier de ses fleurs écloses
On voit le pêcher au soleil
Ouvrir ses bourgeons roses.

Et que vienne le printemps !

Bien amicalement.

Monique MULARONI



Henriette RIGAULT LACOSTE et son époux Roger nous font part du décès de leur fille
Lysiane à l'âge de 55 ans.



Ses cendres ont été ramenées d'Allemagne où elle résidait avec son époux Volker BERNHARDT et ses enfants Florian et Angela afin de reposer auprès de ses grands parents Rose et Louis LACOSTE au cimetière de BRUJAS . Son époux et ses enfants ont ainsi voulu respecter ses dernières volontés.

Cérémonie célébrée le samedi 27 mars à 11h à l'église de Brujas puis au cimetière pour un dernier hommage. Nous présentons nos sincères Condoléances à la famille.

Le conseil municipal du 12 Mars 2021

8

Le conseil municipal s'est réuni le 12 Mars à 18h en mairie.

Après avoir approuvé à l'unanimité les comptes-rendus des conseils de décembre 2020 et février 2021, le conseil a statué sur les points suivants:

Election d'un adjoint (en remplacement de Nicolas Boudon, démissionnaire): Louise Lacoste, seule candidate est élue 3^e adjointe, déléguée à la commission animation, culture, sport et loisirs par 9 voix pour, 2 abstentions et 0 contre. Elle occupera un poste de représentant à la Communauté de Communes.

Désignation du délégué au SIAEP (syndicat des eaux): sont désignées à l'unanimité Monique Mularoni, titulaire, Christine Eybalin, suppléante.

Désignation du délégué au SDE07 (syndicat de l'électricité): Monique Mularoni est désignée à l'unanimité.

Financement du projet de rénovation de la maison pour tous: le budget prévisionnel des travaux s'élève à 69 621€. Une première demande de subventions (40% du coût des travaux) a été déposée au Département. Une autre demande de subventions (40%) peut être déposée auprès de la Région au titre des contrats « Ambition région » et « Bonus relance », le solde étant à la charge de la commune. Les travaux sont prévus second semestre 2021.

Après délibération, le conseil autorise les demandes de subventions par 9 voix pour et 2 abstentions.

Demande de subvention pour la pose et remplacement de poteaux incendie: remplacement du poteau incendie situé en centre bourg à proximité de l'école (poteau défectueux) et installation d'un nouveau poteau incendie à proximité du camping de la Rouvière. Coût total de l'opération : 8 124.05 €.

La demande de subventions porte sur 50% du montant. Le reste est à charge de la commune. Les travaux sont prévus second trimestre 2021. La demande de subventions est acceptée à l'unanimité.

Travaux chemin de la Boriette : le chemin de la Boriette nécessite d'intervenir afin de le rendre carrossable. Un devis a été demandé à l'entreprise PELLET TP pour remettre en forme le chemin et broyer les roches qui affleurent. Le montant des travaux pour 700m linéaires s'élève à 3840 €.

Après délibération, le conseil accepte la prise en charge de ces travaux par la commune à l'unanimité.

Travaux chemin du Sallet : Madame le Maire indique avoir fait une demande de subvention « pass territoire » afin de sécuriser l'accès à la route départementale par le chemin du Sallet.

L'accès à ce chemin doit être sécurisé car il sera emprunté quotidiennement par les patients du cabinet dentaire qui doit s'installer bientôt et par les futurs résidents des terrains en cours de lotissement.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité la demande de subvention.

Questions diverses :

Fermeture du centre de loisirs de Vallon Pont d'Arc pendant les vacances scolaires: le centre sera ouvert aux prochaines vacances de printemps mais le nombre de places sera limité.

Point d'apport volontaire des ordures ménagères: Madame la Maire a demandé à la Com-Com que 2 containers à poubelle au bourg de Vagnas, à la fontaine, soient remplacés par un bac de 4m3 et qu'un des bacs enlevés soit remis au PAV de la ferme du Rieusset et l'autre au tennis. Cette démarche, si elle est acceptée, devrait réduire les problèmes de débordement dès que la saison touristique commencera.

Compteur d'eau de la mairie: Mme Béatrice Roux demande le déplacement du compteur qui est installé sur son trottoir. Mme le Maire fera la demande auprès des services concernés.

Constructions illicites à la Sauvasse: La police intercommunale est intervenue. Le rapport a été transmis au procureur de la République.

Chemin de Violonnès: Mme Bouniol demande un aménagement du chemin pour ralentir les véhicules. La commission voirie étudiera la question.

Vidéoprotection de la commune: L'adjudant Sauvageon, référent sureté de la gendarmerie, est venu présenter le système. Avant de prendre une décision, des renseignements seront pris auprès de Labastide afin d'avoir un retour sur leur expérience en la matière.

Rappel: Extrait du compte rendu de séance. Le contenu intégral du compte rendu du conseil est consultable en mairie ainsi que sur le site internet www.vagnas-ardeche.com

La commission animation, culture, sport et loisirs rencontre les Associations

8

Les réunions se sont tenues de novembre 2020 à janvier 2021 :

Chaque association a ses caractéristiques propres, certaines ont un rôle plus social et culturel que d'autres mais on peut d'ores et déjà faire ressortir des **besoins communs** :

- La réglementation en matière d'hygiène et confection des repas ayant considérablement évolué, il ressort qu'une cuisine aux normes paraît indispensable pour pouvoir continuer à proposer des repas lors des manifestations de village. Plusieurs associations ayant fait appel à un traiteur ont du renoncer faute d'inscriptions suffisantes en raison du prix du repas.
- Le besoin d'aires de stationnement lors des événements festifs et autres animations.
- Le besoin de chartes ou conventions concernant le partage des locaux (maison pour tous et club house au tennis) avec tenue d'un agenda annuel et d'un planning affiché.
- Et bien sûr le désir de voir enfin la naissance d'une salle polyvalente pouvant accueillir une centaine de personnes.
- La nécessité de voir se réactiver le comité des fêtes a été évoquée par certains afin de gérer et mutualiser le matériel. Cette idée ne fait pas l'unanimité. Le président actuel du comité des fêtes (Laurent Pianetti) déclare que cette association est « en sommeil ».

Besoins plus spécifiques :

- **Le tennis club** aurait besoin d'un deuxième court de tennis et de vestiaires aux normes afin de pouvoir organiser des tournois. (**seul club sportif du village accueillant les enfants et adolescents**).
- **La chasse** demande des éclaircissements concernant la gestion et la restauration de la ferme du Rieusset, achetée récemment en commun par Salavas et Vagnas. Demande l'autorisation de poser un container d'équarrissage et aimerait que cet endroit devienne une maison forestière.
- **Les sans soucis** demande des toilettes aux normes dans la maison pour tous (travaux à l'étude et en bonne voie de réalisation) et quelques aménagements de rangements et de confort pour recevoir au mieux nos aînés chaque mardi dès que l'état sanitaire du pays le permettra. (armoires dédiées, mobilier plus facile à déplacer, meilleure isolation des locaux).
- **Court-circuit** demande des nouvelles de la pose d'une borne électrique (voté en juin 2020 par précédent conseil municipal) sur le terrain « Delberq » ainsi que l'aménagement d'un parking en gravette derrière le bar l'Esquiel.
- **Vagnas patrimoine et découvertes**, dont les bénévoles gèrent la bibliothèque, demande l'aménagement de sanitaires aux normes afin de recevoir les enfants de l'école dans de meilleures conditions. Signale le salpêtre sur les murs de la bibliothèque. Demande l'étude de la prise en charge par la commune d'un abonnement annuel forfaitaire à la SACEM pour l'ensemble des animations du village. Elle reste dans l'expectative quant à l'organisation de « Pasquette » le lundi de Pâques.
- **La pétanque** organise en juillet et août des concours du vendredi soir au dimanche et demande une réflexion sur le partage du club house avec le tennis. Aimerait un terrain couvert et des locaux permettant l'organisation de fêtes.
- **Les amis de la grange** demandent l'entretien du chemin communal qui mène à leur local, il est fait remarquer que l'usage des 4/4 sur terrain humide voire détrempé n'est pas sans conséquence sur l'état du chemin.... L'association n'ayant pas pour but l'animation du village elle ne revendique rien à la commune.
- **Enfance et avenir** était jusqu'à peu une association destinée à aider l'enfance et l'école et plus particulièrement gérée par les parents d'élèves, pour les élèves de l'école de Vagnas. Ils ont désormais ouvert l'association à l'ensemble des habitants. Les actions principales de cette association restent l'organisation du marché de Noël et le vide grenier. Cette association invite vivement les parents des élèves de l'école de Vagnas à venir participer à l'organisation de ces animations.
- **Musée médiéval** nous n'avons pas reçu Alain JOLY, président de l'association AMMV (les amis du musée médiéval de Vagnas) car ses comptes rendus, bilans et autres rapports d'activité sont très détaillés (très bonne communication). Comme pour l'an passé, l'investissement des bénévoles sera bienvenue pour permettre une large ouverture au public du musée de Vagnas en 2021. Des panneaux supplémentaires seront posés en entrée de ville.

L'atelier de Lulu

Audrey avait un rêve : devenir coiffeuse. Classique me direz vous ? Pourtant, pour Audrey, cela ne s'est pas passé tout à fait comme elle le souhaitait.

Dirigée vers les études par ses parents et en bonne fille studieuse et obéissante, elle passe un BAC PRO de comptable puis entre dans la vie active. Pendant 15 ans, elle officie dans une entreprise de cosmétique régionale. Puis, sa passion reprend le dessus et après une période de réflexion, elle se dirige naturellement vers son rêve: la COIFFURE.

Cette remise en question nécessite de longs mois de formation pour l'obtention du CAP, puis du BP coiffure. En parallèle, Audrey est salariée dans un salon à Barjac. Habitée par un esprit d'indépendance, diplômes en poche et dotée d'une solide expérience, elle s'installe coiffeuse à domicile pendant quelques années et acquière une clientèle régulière.



Pendant, son souhait d'ouvrir un salon est toujours présent. Ainsi, elle se met en quête d'un local et c'est par l'intermédiaire d'une amie qu'elle peut, enfin, réaliser son rêve.

En janvier 2020, son salon ouvre ses portes. Tout va pour le mieux, mais c'est sans compter sur la période noire du confinement. Le salon doit fermer pour raison sanitaire, au grand dam d'Audrey. Qu'à cela ne tienne, elle fait preuve de patience et avec l'aide des propriétaires qui spontanément effacent quelques mois de loyer, elle peut rebondir dès la fin du confinement et reprendre son activité avec le sourire.

Second coup dur pour AUDREY, un matin, elle découvre avec stupeur que son salon a été cambriolé. Désorientée mais pas paniquée, elle fait face à ce nouvel obstacle en défiant la malchance.

Elle a eu raison car son professionnalisme et son choix de miser sur des produits de qualité font de ce magnifique salon un sérieux rival pour ses pairs. Souhaitons lui « bon vent Audrey » et longue vie au salon « L'atelier de Lulu »

Le salon vous accueille sur Rendez-vous : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Mercredi et samedi de 9h à 12h. Téléphone : 09 88 32 23 38

Nouvelles brèves

- La bibliothèque est ouverte les MARDI et VENDREDI de 15h à 17h.
- Des dépôts sauvages de branches d'oliviers et de broyats ont été constatés le long du chemin d'accès au Monastier. A toutes fins utiles, nous rappelons que ces dépôts sont interdits et que les contrevenants encourent une amende pouvant aller jusque 1 500€.
- Dans le cadre de la campagne d'isolation à 1€ lancée par le gouvernement, la mairie a fait procéder à l'isolation des combles de tous les logements communaux.

Sur Internet: toutes les infos sur vagnas-ardeche.com